



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE

148 Avenue de Sainte-Menehould
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 06.81.45.45.05 Fax : 03.26.66.53.42

Châlons-en-Champagne, le 12 décembre 2019

REUNION DU C.D.T.A.M. Du 12.12.2019

Membres présents : Gérard BRISSAUD, Norbert PERREUX, André LARATTE, Patrick GREGOIRE, Yannick AUBRY, Thierry MONCLIN.

Membre absent excusé : Florence SCHMITTER, Aurélie MILET, Mélissandre RUSINEK.

A 18 h 30, Gérard BRISSAUD déclare la séance ouverte.

Il nous donne connaissance du compte-rendu de la réunion du C.R.T.A.

L'assemblée générale ordinaire de la FFTA se déroulera le 28 mars 2020, et une seconde assemblée, électorale, aura lieu le 12 décembre 2020.

Il en sera donc de même pour le CRTA dont l'assemblée ordinaire se tiendra le 15 février 2020 et l'électorale le 14 novembre 2020.

Le CDTAM aura également deux assemblées la première, AG ordinaire se fera le 31 janvier 2020 et l'AG électorale le 6 novembre 2020.

Gérard BRISSAUD nous précise qu'à l'avenir il est fort possible que nous revenions à l'année sportive, l'exercice commençant alors début septembre, et donc que nous délaissions l'année civile.

Les coupes de France vont être supprimées.

Il y aura deux sortes de championnats (France élite et national).

En ce qui concerne le championnat régional Beursault, il se déroulera dans tous les jeux d'arc du CRTA qui seront volontaires, entre le 1^{er} week-end de Mai et le 2^e week-end de juillet, les samedis et dimanches et éventuellement les jours fériés.

Les résultats seront diffusés sur le site internet CRTA au plus tard 24 H après la fin du championnat.

Gérard nous informe qu'au sein du CRTA nous sommes 4896 licenciés avec une baisse de 254, pour le département de la Marne : 621 licenciés pour 637 en 2018.

Il nous expose le calendrier des championnats régionaux comme suit :

- le Nature : le 5 avril 2020 à ILLKIRCH (67)
- le Campagne : le 17 mai 2020 à CHAUMONT (52)
- le 3 D : le 7 juin 2020 à BREUX (55)
- le T.A.E. international : le 28 juin 2020 à MULHOUSE (68)
- le T.A.E. national : le 12 juillet 2020 à SUIPPES (51).

Le Week-end Horizon (FITA) sera organisé les 3, 4 et 5 juillet 2020 au lac du Der.

Assemblée Générale

Pour l'A.G. du 31 janvier, le nombre de membres augmentant, une modification des statuts est à envisager. Les membres seront 9 au lieu de 8.

Donc l'AG sera également extraordinaire et la convocation devra être rédigée en conséquence.

Par ailleurs un vote à bulletin secret doit être fait pour l'élection du délégué du département et pour son suppléant lors de l'A.G. F.F.T.A. et un appel à candidats figurera sur la convocation.

Pour cette même A.G., nous pourrons parler de la nouvelle structuration des clubs avec les labels : Elite, Excellence, Ambition et Espoir, de la cartographie des effectifs.

Il conviendra d'évoquer la récompense obtenue par Brigitte FRANCOIS par le CDOS pour ses podiums.

Un diaporama sera fait pour le rapport financier.

La collation de fin d'A.G. sera semblable à celle de l'an dernier.

Les commandes

Yannick AUBRY nous informe qu'il n'y a pas lieu pour l'instant de commander de nouvelles médailles.

Par contre une commande de 100 couteaux spéciaux est à faire pour les récompenses podiums.

Les stages

Yannick nous signale également que le stage du 15 décembre 2019, en raison des grèves, est annulé.

Trophée des mixtes

Florence SCHMITTER, lors de notre précédente réunion, nous ayant fait savoir que cette compétition avait entraîné pour le Club des Archers Argonnais un déficit de 70 €, à l'unanimité, les membres présents du Comité Départemental décide de prendre en charge ce déficit ainsi que des frais d'organisation. Il suffira à Florence de présenter un bilan relatif à ce trophée.

Colloque du C.D.O.S.

Norbert PERREUX nous relate le déroulement de ce colloque auquel il a assisté en précisant qu'une seule chose est importante à retenir qui concerne la réorganisation voire, ultérieurement, la suppression du C.D.O.S.

Fin de séance

Aucun autre sujet n'étant évoqué, Gérard BRISSAUD clos la séance à 20 H 50.